CSE central.tv

Compte rendu FO
du Comité Social et Économique
11 et 12 mars 2025

1/ SITUATION GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE

La plateforme France.tv a encore réalisé d'excellentes performances avec une progression de 3M en 1 an. Le souci majeur est que cette audience n'est pas bien mesurée, avec un focus effectué surtout sur les scores linéaires. Pour certains contenus vus à plus de 50% en replay, c'est la moitié de l'audience qui n'est pas mise en avant.

La présidente s'inquiète de la « Trumpisation » qui mène au traitement inapproprié de l'actualité. Les élus dénoncent le manque de moyens de France Info qui ont potentiellement entraîné un manque de vigilance sur les sujets traités.

La présidente relève la qualité du service public en matière de débat, privilégiant l'équilibre à la neutralité afin de s'adresser à tous les publics. Elle relève que toute prise de parti serait un risque de perte de confiance du public. Elle note la demande d'une discussion sur l'autonomie, le code de déontologie. Les élus réaffirment leur demande de point sur le projet stratégique de France Info prévu avec la bascule des canaux, et le passage sur le canal 16, en juin 2025.

La présidente revient sur l'interprétation erronée de la note interne sur la carte Corporate (et les articles laissant supposer que tous les salariés utilisant une carte Corporate utiliseraient le maximum des plafonds possibles : tout le monde sait que c'est inexact !) ; la présidente se dit consciente qu'une fin de mandat est toujours propice aux « peaux de bananes ».

La présidente se félicite de la tenue de la réunion interministérielle sur le handicap à France TV, avec la présence de 4 ministres. Elle rappelle que le taux d'emploi à France TV de personnes en situation de

handicap est de 8,6% (très au-dessus de la moyenne nationale de 6%). Elle revient sur les coupes budgétaires de 26 millions supplémentaires (ce qui fait un total de 72M à ce jour) mais affirme le maintien des flux prévus et la continuité du développement de la performance (et ce, bien que les Ministres de la Culture et du Budget lui aient demandé des économies). Les négociations de baisse des coûts de 5% pour les producteurs sont difficiles à mener et aggravées par des enjeux liés, non maîtrisés.

La grève impactant le Tournoi des 6 nations impose de repenser la décorrélation des droits de diffusion de la production.

À ce jour, aucune décision n'est officiellement prise pour l'avenir de FTV. La présidente annonce qu'elle informera en priorité les salariés de ses choix en fonction du calendrier de l'Arcom. Plusieurs schémas étant possibles selon la création ou non d'une holding qui impacterait les échéances de mandats et les procédures de candidature sur les 6 mois à venir.

La présidente ne s'exprime pas suite à l'interrogation des élus sur les modalités de réduction des 180 ETP : elle précise qu'elle répondra ultérieurement, et que, sur ces 180 ETP, 60 sont liés aux JO.

La présidente réaffirme que, pour France 4, il n'y aura pas de changement majeur de grille avec le passage sur le canal 4 en dehors de la transition entre les programmes « jeunesse » en journée et « culture » en soirée.

2/ INFORMATION SUR LA CRÉATION D'UN POSTE : DIRECTION DE LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE.

Madame Bintou LOUM, nommée à ce poste, se présente. Elle est à FTV depuis 2009, à la direction du Numérique. Elle a notamment piloté l'optimisation des modes de fonctionnement lors des JO. Sa mission, dans un cadre budgétaire contraint, sera de rendre Francetv maître de son destin, en améliorant la performance opérationnelle par l'étude des processus et des modes de fonctionnement. Elle dit « souhaiter supprimer les freins au quotidien ». Elle souhaite dans un premier temps faire un tour d'horizon de tous les secteurs pour comprendre les enjeux et prendre connaissance des rapports existants, des audits internes, des rapports de la Cour des Comptes afin de réfléchir à des pistes et leviers d'optimisation. La présidente confirme la nécessité d'une vision globale des différentes directions opérationnelles. Les élus interrogeant sur l'impact possible sur les Accords FTV : Madame Bintou Loum affirme souhaiter une transformation par étapes, un travail d'optimisation avant une remise en cause des textes. Elle assure vouloir mener un travail au plus près du terrain et avec les salariés (incluant les régions et l'Outre-mer). Et en prenant en compte le bien-être au travail avec une attention particulière concernant un bon mélange entre le quantitatif et le qualitatif. Elle souhaite « supprimer les tâches chronophages, sans valeur ajoutée avec potentiellement l'appui de l'IA ». L'expérience des JO a été enrichissante pour elle sur le domaine des déploiements des outils et projets. Elle se dit « ouverte au dialogue avec les instances, notamment à travers la commission économique du CSE Central ».

FO salue ces intentions de dialogue, en opposition avec les récentes oppositions contre-productives de directions travaillant en silo. FO demande de la transparence dans le dialogue social pour préserver la qualité du travail et le mode d'exercice dans une période de forte tension.

FO souligne son inquiétude de l'augmentation de recours à des prestataires externes au détriment des moyens internes. Madame Bintou LOUM confirme y porter attention.

Les élus demandent que soit également examinée la structure de l'encadrement.

Les élus souhaitent que la GPEPP permette de créer des marges de manœuvre notamment par les évolutions de métiers, ils dénoncent la lenteur des négociations en cours.

La présidente, en accord avec les élus sur des notions de performance, de santé, d'éthique et de qualité de vie et de sens au travail, confirme avoir partagé en CA l'impossibilité d'agir à court terme sur des marges d'amélioration importantes en raison des coupes budgétaires. Elle souhaite un deal gagnant/gagnant pour augmenter les performances du service public.

3/ PRÉSENTATION DE LA RSE AU SEIN DE FTV / BILAN 2024

L'ensemble des salariés a été sensibilisé en 2024 par le salon Eco Day, le travail sur les mobilités durables, le tri-sélectif, au travers de plus de 1300 formations et d'un sondage interne en novembre 2024 (avec 10% de participation).

La RSE impacte tous les sujets qu'il s'agisse des programmes, des clauses de production ou de l'insertion du handicap. Des performances technologiques ont été utilisées notamment pour les JO (rendant faisable le programme de suivi de la flamme olympique notamment). Cependant, une vigilance concernant la transmission par Star Link est nécessaire au vu de l'actualité. De nouveaux moyens Eutelsat sont attendus, mais ce ne sera pas dans l'immédiat. Des actions sectorielles permettent la gestion des achats responsables. L'implication de l'immobilier pour la gestion des températures et des énergies est nécessaire. Normes, bilan carbone, durabilité sont des enjeux à fort impact financier.

FO interroge sur la gestion des parcs matériels en lien avec Campus et souhaite une communication plus claire. La direction confirme un point en juin. FO s'inquiète également de l'avenir des 2 cars Benjamin de la vidéo mobile après réforme : pourraient-ils se retrouver mis chez des concurrents ?

Pour la direction, la question du réemploi des moyens lourds reste à gérer.

Les élus souhaitent être plus impliqués, notamment en vue du plan de transition écologique France 2030. Un bilan annuel est prévu en CSE central.

La direction assure être en phase d'actualisation et renvoie à l'annonce de la présidente, lors des vœux 2025, d'une grande convention citoyenne interne. 21 enjeux sont identifiés, et présentés en Conseil d'Administration (avec cotation, au premier semestre 2025).

Les élus dénoncent des incohérences potentielles au prétexte de l'écologie et s'interrogent sur l'impact de l'IA.

FO revient sur la nécessaire sensibilisation aux usages de la messagerie afin d'éviter la diffusion excessive (qui génère de potentiels risques de sécurité informatique). La présidente insiste sur le coût des archivages excessifs.

FO rappelle que, contrairement aux annonces, la formation de la totalité des chargés de production à l'éco-production n'est toujours pas achevée, alors qu'ils sont à la base des demandes de moyens. La direction note ce point.

4/ POINT SUR LE TRANSFERT DES ÉQUIPES LÉGÈRES DE LA FABRIQUE AU RÉSEAU (et du respect des engagements pris)

Les élus interrogent la direction sur la rétention de moyens matériels (constatée dans des instances de proximité et en CSE Réseau) qui pourrait nuire au bon fonctionnement du service.

La direction a effectué un état des lieux des matériels en fonction des spécificités, des utilisations et des obsolescences techniques ; elle redistribuera ou réformera certains matériels.

Les échanges de personnels, selon le principe défini des passerelles, se font en fonction de critères d'activité, de profils identifiés et des disponibilités. Un échange d'informations pourrait se révéler insuffisant entre le pool des équipes légères et La Fabrique : des contacts hebdomadaires sont nécessaires. Les élus demandent une meilleure gestion par une meilleure anticipation. Le fait que les accords de la filiale FTV Studio soient différents peut être problématique pour des détachements : une contractualisation est nécessaire. La direction de la Fabrique étudiera ce point s'il y a des demandes. Elle augmentera sa vigilance pour les passerelles entre post-production, VM et fiction (les frais de missions étant un point de blocage).

FO interroge sur le recours à l'intermittence pour les activités fiction (au lieu d'activer les passerelles) : la direction ne voit pas d'incohérence si les statutaires sont en activité dans leur service ; elle étudiera des possibilités de détachements selon les qualifications.

5/ RETOUR SUR LE COMPTE RENDU DE LA COMMISSION OUTRE-MER DU 6/02/2025

Tout d'abord, un point est effectué sur la situation à Mayotte : renfort de 20 ETP, délocalisation de certaines activités, report de congés, assistance psychologique et matérielle.

Les élus auraient souhaité un renfort au-delà des échanges effectués avec les Outre-Mer. La direction confirme la tenue d'un séminaire en retour d'expérience sur la gestion des crises.

La présidente assure une présence forte de Francetv dans le cadre contraint lié au cyclone, sans toutefois souhaiter se substituer aux structures existantes pour la gestion des besoins individuels. Un contact est établi entre la responsable logement du Siège et ses homologues en Outre-mer. La présidente assume un traitement équitable, mais non égalitaire, face aux engagements des salariés impactés (dont elle salue le travail exceptionnel pour la continuité des antennes, récompensé par des primes adaptées).

Les élus demandent la transparence sur la contribution de l'enveloppe PARSI.

Une convention est en cours d'élaboration pour permettre la dotation par les CSE des différents établissements (via le CSE Central) d'une aide au travers des enveloppes « activités sociales et culturelles » : elle sera soumise au vote des CSE.

Le transfert de Malakoff au Siège fera l'objet d'un tableau de situation pour fin juin.

L'analyse de l'impact de la réforme de la direction de l'info se poursuit par un séminaire (en cours au moment de la tenue de ce CSE central).

Les élus obtiennent confirmation de la « mise en pause » de la réforme pour la Réunion, le temps de l'analyse à la suite de la prise de fonction de la nouvelle direction.

Les élus font état des dysfonctionnements de l'outil Zénon : la direction est consciente des problèmes et travaille à leur résolution.

Le déploiement de nouveaux moyens techniques (Perfect Memory, NRCS, drones et plans de secours antenne) doit répondre à trois axes : besoins des publics, refonte éditoriale et mutualisation. Ces redéploiements (les incertitudes sur le projet Campus, entre autres) sont limités par le manque de visibilité sur les choix budgétaires. Une baisse de 25 ETP est confirmée : les notifications ont été faites aux directeurs régionaux (qui présenteront prochainement leurs budgets).

Un outil de gestion appelé « Prépabud » est en cours de déploiement pour la gestion budgétaire, avec une perspective de devenir un outil unique en 2027. C'est un outil financier au service des opérationnels pour obtenir des simulations rapides, des optimisations de vacations pour faciliter les plans de charge.

Un point est effectué sur les accords en cours pour favoriser l'alternance dans le domaine du journalisme, avec une école de Bordeaux (l'IJBA) : ce projet nécessite un minimum de 6 alternants pour garantir le financement.

FO souligne les difficultés de participation à des modules de formations en raison des décalages horaires. La direction en prend note.

FO revient sur le malaise de la rédaction en Polynésie après les alertes en CSE Central de décembre : le recours à des psychologues du travail en est un signe fort car cette démarche est en dehors des pratiques culturelles locales. La direction échangera avec la direction régionale pour le suivi de ce point.

- *CR COMMISSION OUTRE MER*

6/ DÉFAUT DE CONSULTATION DE L'INSTANCE POUR L'INTRODUCTION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES SUR LES PROJETS medIAgen et Raiponse.

Les élus ont demandé la tenue d'un CSE Central extraordinaire en avril sur ce point. Les dates du 23 au 25 avril sont envisagées (mais sont à confirmer).

- *RÉSOLUTION*

7/ RÉPONSES DE LA DIRECTION À LA RÉSOLUTION DES ÉLUS SUITE AU RISQUE GRAVE CONCERNANT UNE SALARIÉE ÉLUE DU CSE C.

La direction assure de l'information et de la sensibilisation des acteurs sur leur rôle et la réglementation, et prévoira des formations si nécessaire. L'outil Acciline de déclaration des accidents du travail a été modifié pour améliorer la qualité de saisie. Les procédures d'analyse statistique souhaitées par les élus ne sont pas actuellement prévues. La DSQVT a développé un process d'analyse en s'appuyant sur les outils de recueil des faits, d'analyse par arbre des causes et de mises en place d'actions correctives sur lequel elle échange avec la CSSCT C.

Les élus souhaitent que la formation au management des élus soit adaptée à leurs spécificités. La direction confirme ne pas avoir avancé sur la réflexion concernant la gestion des personnels détachés au CSE. Pour FTV, c'est une mise à disposition de personnels.

Un travail est mené avec la DSQVT pour la clarification des rôles et activités de chacun.

8/ COMPTE RENDU DE LA CSSCT CENTRALE (RÉUNIONS DU 6/02/25 ET DU 27/02/25)

Les élus reviennent sur le projet Génésys qui fait l'objet d'un recours judiciaire : ils relèvent l'incohérence de la décorrélation des demandes d'avis sur les infrastructures sans information sur les modes de fonctionnement projetés.

FO réaffirme que la présentation de ce projet par phases perturbe l'analyse des impacts. L'action du CSE Siège a permis la présentation du projet à l'ensemble de la Fabrique.

Les élus souhaitent traiter les impacts GPEPP avant l'ouverture des appels d'offres ; cependant, la lenteur de cette négociation les en empêche.

La CSSCT centrale présente les 4 guides d'accompagnement RH qui feront l'objet d'une présentation aux instances de proximité (avec bilan semestriel concernant l'action sur la charge de travail, l'action sur l'absentéisme, la démarche d'analyse des accidents du travail et la réalisation d'enquêtes internes).

Les élus regrettent l'absence de tout aspect santé dans le séminaire projeté pour la Rédaction.

- *Cf CR CSSCT C*

9/ INFORMATION SUR LES COMPTES ANNUELS DU CSE CENTRAL 2019-2024

Le budget du CSE C a pour origine la dotation faite à sa création. Les seuls abondements proviennent des placements de la réserve. L'usage est stable autour de 19 000 € par an avec des dépenses liées au fonctionnement et à la participation aux expertises selon les accords de partage de prise en charge avec la direction.

Prochain CSE central prévu en avril

Vos élus CSE central : Titulaires : Grégory HEN - Bruno DEMANGE - Christophe BENS - Arlette LOUBEAU - Moea BONIFAS • **Suppléants :** Laurence ROMET - Olivier LE CLANCHE (CSSCT-C) - • **Représentant Syndical :** Patrick PONS